Info Travail
L'actualité des relations du travail

Travail Québec

Volume I, n° 4 – 16 septembre 2004

INFO TRAVAIL est un bulletin d'information électronique produit et diffusé par le ministère du Travail du Québec.

Quoi de neuf ?

Liste des conventions collectives expirant en décembre 2004

La liste des conventions collectives venant à échéance au cours du mois de décembre fait état des 3374 salariés de la Direction approvisionnement et services Île de Montréal (Hydro-Québec), membres du Syndicat des spécialistes et professionnels d'Hydro-Québec, section locale 4250, SCFP-FTQ. >>>

Données sur les conventions collectives expirant en septembre, octobre et novembre 2004

Au cours des mois de septembre, octobre et novembre 2004, 276 conventions collectives arriveront à échéance au Québec. Elles toucheront près de 18 700 salariés. Les secteurs d'activité économique où il y a le plus important nombre de travailleurs touchés sont respectivement le secteur de l'industrie manufacturière (8 028 salariés), le commerce de détail (3 262 salariés) et le secteur des autres services (1 265 salariés). >>>

Arrêts de travail de juillet 2004

En juillet, sur un total de 39 arrêts de travail toutes compétences confondues, ce sont majoritairement des conflits dans le secteur privé et de compétence provinciale qui ont été déclenchés (8) et qui ont eu cours (32) durant le mois. Ces 32 arrêts de travail ont touché 2 893 travailleurs et ont occasionné 53 052 jours-personnes perdus. Les conflits de travail qui ont impliqué le plus grand nombre de salariés en juillet sont ceux survenus à l'Aluminerie de Bécancour (811 salariés), aux Chemins de fer QNSL, de compétence fédérale, (300) et chez Shermag inc. de Disraëli (255). >>>

Les ententes négociées

Dans le dernier répertoire publié, les résumés d'ententes négociées récemment font état, entre autres, de deux conventions collectives dont certaines conditions particulières ont retenu l'attention. Ainsi, les 448 employés représentés par les Métallurgistes unis d'Amérique, section locale 6887 – FTQ, de la compagnie Noranda inc. CCR (Montréal-Est), ont signé, le 29 juin 2004, une convention collective d'une durée de trois ans. Cette entente comporte une clause d'indemnité de vie chère, une disposition plutôt rare dans les conventions collectives ces dernières années. Autre point d'intérêt, la présence d'une mesure monétaire incitative encourageant l'étalement des vacances chez les salariés. Ainsi, 20 % de plus que la paie de vacances normale s'ajoute aux émoluments des personnes prenant leurs vacances dans la période comprise entre le 1er octobre et le 30 avril. Finalement, le régime de retraite en vigueur est maintenu, avec d'importantes modifications.

Par ailleurs, la compagnie Bombardier Transport Amérique du Nord, usine La Pocatière et le Syndicat des employés de Bombardier La Pocatière – CSN ont signé, le 10 juin 2004, une convention collective d'une durée de quatre ans. Cette dernière indique que les parties ont entériné une restructuration des échelles salariales touchant les différents corps de métier.

2007-02513/

Notons que les augmentations salariales prévues sont de l'ordre de 2 % la première année, de 2,5 % la suivante et de 3 % la dernière année, pour un total de 7,5 % pour la durée de la convention collective. Au chapitre du régime de retraite, signalons le paiement au salarié d'une prime de raccordement améliorée jusqu'à l'âge de 65 ans lorsque ce dernier est admissible à une rente de retraite.

Deux nouvelles listes concernant les arbitres de grief et de différend

Le ministère du Travail a publié récemment la liste des tarifs de rémunération des arbitres de grief et de différend, en vigueur du 1er septembre 2004 au 31 août 2005.

Le Conseil consultatif du travail et de la main-d'œuvre vient également de rendre disponible sa liste annotée d'arbitres de grief. Cette liste publiée annuellement contient les noms des arbitres de même que le profil professionnel de chacun. Elle est en vigueur du 1er septembre au 31 août de chaque année.

Publications récentes ... et à venir

À surveiller, en octobre, le 2e numéro de Regards sur le travail, la revue dédiée à la recherche et aux observations dans le domaine du travail. En plus des rubriques relatives aux résumés de recherches et aux démarches vécues en entreprises, on y trouvera également un article sur le maintien de l'équité salariale et les faits saillants du rapport intitulé *Une mondialisation juste : créer des opportunités pour tous*, qui fut présenté à la 92e Conférence internationale du travail de l'Organisation internationale du travail (OIT) qui s'est tenue à Genève, en juin dernier.

La Commission des normes du travail a mis à jour sa brochure d'information générale Les normes du travail au Québec. La publication a été réimprimée avec plusieurs modifications et des ajouts ont été faits concernant les salariés de l'industrie du vêtement et concernant les dispositions de la Loi sur les normes du travail sur le harcèlement psychologique au travail.

Pour sa part, le numéro de septembre de la revue Bâtir de la Commission de la construction du Québec, annonce, entre autres, que de nouveaux taux de cotisations syndicales sont entrés en vigueur depuis le 27 juin dernier et qu'un nouveau service en ligne pour les activités de perfectionnement vient de voir le jour.

Toujours dans le secteur de la construction, le 24 août dernier, le ministre du Travail, M. Michel Després, le pdg de la Commission de la construction du Québec, M. André Ménard, et le vice-président des Éditions Jobboom, M. François Cartier, ont procédé au lancement d'un tout nouveau guide : *50 carrières de la construction et du bâtiment*. Ce guide, auquel la CCQ a collaboré, traite des métiers, occupations et professions reliés à la construction. >>>

Événements et dates à retenir

6 septembre

Fête du Travail (jour férié, chômé et payé)

30 septembre

Colloque *La fonction ressources humaines en mutation : un virage obligatoire*, organisé par le comité régional de Québec/Chaudière-Appalaches de l'Ordre des conseillers en ressources humaines et en relations industrielles agréés du Québec (ORHRI), à l'Université Laval, à Québec.

11 octobre

Action de Grâces (jour férié, chômé et payé)

15 octobre

Formation de l'ORHRI *Harcèlement psychologique au travail : mieux comprendre pour mieux prévenir* à Montréal.

Saviez-vous que...?

Cure de rajeunissement sur le site Internet du CCTM

Le Conseil consultatif du travail et de la main-d'œuvre a récemment procédé à un réaménagement complet de son site Internet où la navigation a été grandement simplifiée.

Coordination et édition - Abonnement - Droits de reproduction